

Unité d'enseignement 6 : Stage (4 mois) et mémoire de fin d'études

Titulaire

Karim AMIGHI (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

MEMO-J650

Crédits ECTS

20 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Plaine, Autre campus et Hors campus ULB

Contenu du cours

Durant la période de stage, l'étudiant sera impliqué dans un projet, pouvant se rapporter à tout domaine concernant directement ou dans des domaines proches la recherche, le développement, l'évaluation, la réglementation et/ou la promotion des produits dermatopharmaceutiques et cosmétiques. Tous les étudiants doivent présenter un travail de fin d'études sous forme de mémoire en rapport avec le projet qui aura été réalisé durant la période de stage. Le mémoire sera rédigé selon les règles de rédaction établies par le Jury (Consignes de rédaction disponibles en ligne).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le stage aura pour objectifs de familiariser l'étudiant avec le monde cosmétique et consistera en une mise en pratique des enseignements reçus au sein des différents modules de la formation de Master de spécialisation en dermatopharmacie et cosmétologie.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

L'accès au stage qui consiste en une activité d'insertion professionnelle est conditionné par la réussite de l'Unité d'enseignement PHAR-J-654 (Module complémentaire) à la session de Janvier.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Suivi au quotidien de l'étudiant par le maître de stage durant la période de stage et suivi de la rédaction du manuscrit par un promoteur académique.

Rem : Le stage est une activité obligatoire. Toute absence doit être justifiée et la période durant laquelle l'étudiant a été absent doit être prestée à une date ultérieure en accord avec le maître de stage. Le jury peut ajourner l'étudiant si l'ensemble de la période de stage n'a pas été prestée.

Contribution au profil d'enseignement

1. Intégrer et maîtriser les connaissances nécessaires afin de concevoir, fabriquer et contrôler des formes cosmétiques

Intégrer les connaissances sur les matières premières, les produits finis et les matériaux de conditionnement.

Maîtriser et appliquer les concepts théoriques dans toute situation liée à la dermatopharmacie et la cosmétologie

5. Agir de manière éthique et responsable

Assumer la responsabilité dans le respect de l'éthique

6. Actualiser ses savoirs et améliorer sa pratique

Développer ses connaissances afin d'intégrer les avancées de la recherche

Autoévaluer l'évolution de ses capacités professionnelles

Références, bibliographie et lectures recommandées

Des lectures spécifiques en rapport avec le projet de stage seront recherchés par l'étudiant avec l'aide du maître de stage et du promoteur académique désigné par le Jury.

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Autre campus, Hors campus ULB et Plaine

Contact(s)

Amighi Karim (coordonnateur)

karim.amighi@ulb.be

02/650 52 55

Le suivi des étudiants durant la période de stage est réalisé par un maître de stage agréé par l'université et par un promoteur académique désigné.

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Évaluation continue durant la période de stage et remise d'un formulaire d'évaluation par le maître de stage. Évaluation du manuscrit de mémoire en rapport avec le projet de stage et de la défense orale réalisée par l'étudiant devant un « mini-Jury » de mémoire qui aura été désigné (juin) – seconde session (août-septembre).

Les étudiants devront remettre le mémoire aux membres du « Mini-Jury », sous formats électronique et papier, au moins 15 jours avant la date prévue pour la défense.

Seuls les travaux ayant été relus par le Maître de stage et le Promoteur et ayant reçu de leur part une autorisation de dépôt seront autorisés à être remis aux membres du mini-jury qui aura à juger le travail. Tout manquement à cette règle sera sanctionné par l'annulation de la défense du mémoire lors de la session en cours.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Le maître de stage remplira une grille d'évaluation type (disponible en ligne) en attribuant une note globale basée sur le suivi au quotidien de l'étudiant durant la période de stage. Le « mini-jury

» attribuera une note globale tenant compte de l'évaluation du manuscrit de mémoire et de la défense orale de l'étudiant lors de la présentation du projet. En cas de réussite (>10/20) des 2 parties, la note finale sera une moyenne pondérée à raison de 25% pour l'évaluation du maître de stage et de 75% pour l'évaluation du mini-jury.

En cas d'échec (<10/20) à l'une ou aux deux parties, la note finale sera égale à la note la plus faible. L'étudiant devra représenter une nouvelle version du manuscrit et passer une nouvelle épreuve de défense orale. Le Jury pourra invalider la période de stage si l'évaluation du maître de stage est insuffisante.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français et Anglais

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Pharmacie

MS-COSM | Master de spécialisation en Dermopharmacie et cosmétologie | bloc U

